MALGRÉ LA RÉVISION DES MARGES DES DISTRIBUTEURS

Carburant : les prix ne changent pas

La révison des marges bénéficiaires de distribution des carburants, un dossier soumis au Premier ministère, n'aura pas d'impact sur les prix de vente. Optimiste, le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) l'est quant à ce dossier.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Hier, à l'hôtel El Riadh à Alger, en marge d'une journée d'étude sur la médiatisation de l'essence sans plomb, Mohamed-Tahar Zerarka a indiqué qu'une réunion a regroupé, voilà quelques semaines, l'ARH, le ministère de l'Energie et des Mines, la société de distribution Naftal et l'Union nationale des investisseurs, propriétaires et exploitants des relais et stations-service (Uniprest). L'occasion pour les représentants de l'Union privée de revendiquer l'ajustement à la hausse des marges bénéficiaires de distribution des produits pétroliers, figées, selon eux, depuis 2005.

Des revendications «légitimes» mais...

Et cela même si le président de l'ARH, qui estime leurs revendications «légitimes», précise néanmoins que leur formulation n'était pas opportune dans le contexte actuel. Comme il précise que ces marges ont été déja révisées avant 2007 du fait de l'intégration du GPL et dont les distributeurs ont déja bénéficié. Certes, la réglementation en vigueur précise que la révision des marges est opérée chaque an et dépend du taux d'inflation, la parité de change et les prix à la pompe. Néanmoins, ces prix n'ont pas changé, relève M. Zerarka qui rappelle que c'est l'Etat qui fixe la politique des prix des carburants. Pour autant, les revendications des distributeurs privées ont été prises en compte, et tenant compte des propositions du ministère et de Naftal et des contraintes d'ordre fiscal, un dossier a été élaboré en toute «objectivité» et, selon le président de l'ARH, soumis au Premier ministère pour décision. Une décision que le responsable de la régulation sectorielle espère proche et qui devrait répondre aux desiderata des distributeurs privés tout en satisfaisant ces paramètres.

Néanmoins, le président de l'ARH a laissé entendre que la révision des marges n'aura pas d'impact sur les prix des carburants, dans le cadre justement de la politique de l'Etat et de la nécessité de veiller aux intérêts des citoyens.

Cap sur la généralisation du sans plomb

Organisée sous l'égide des ministères de l'Energie et des Mines et de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement (MATE), en partenariat avec le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), cette journée d'étude a été consacrée à la médiatisation et la sensibilisation sur l'utilisation des carburants propres, notamment les essences sans plomb.

Une manifestation opportune dans le contexte où l'utilisation de ce carburant, de plus en plus effective en raison du parc roulant et des contraintes de l'industrie nationale de raffinage,

Photo : Samir Sid

devrait se généraliser dès 2013. Et cela de manière systématique, du fait de l'arrêt de l'importation de véhicules carburant au plomb, la réhabilitation des raffineries lancée jusqu'à l'horizon 2017 et en tenant compte de la métallurgie des véhicules.

Et, même si la représentante du PNUE, Jane Akumu, a indiqué que l'Algérie fait encore partie des pays qui utilisent les carburants avec plomb, le P-dg de Naftal a insisté davantage sur la bonne couverture du marché et la distribution des carburants propres et moins polluants à travers le réseau de stations-service (2076 relevant de Naftal). Et dans le contexte où un programme multidimensionnel a été lancé sous l'égide du MATE en matière de promotion de l'environnement, la protection des ressources naturelles, la dépollution industrielle, la sensibilisation environnementale, l'amélioration du cadre de vie et la lutte contre les changements climatiques.

Du marché du sans plomb...

Selon les données de l'Office national des statistiques (ONS) comuniquées lors de cette journée d'étude par des représentantes de Naftal et Sonatrach, le marché algérien consommait en 2010 quelque 600 000 tonnes par an d'essence sans plomb (RON 95), soit 20% du marché.

Cette essence est disponible dans 870 stations-service de Naftal dont les capacités de stockage et de distribution représentent respectivement 36% et 41% du marché.

Cette essence sans plomb vendue sur le marché intérieur est actuellement produite uniquement à la raffinerie de Skikda. Toutefois, la généralisation de la production est liée à l'achèvement du programme de réhabilitation des autres raffineries.

Rappelons également que, selon la même source, le parc national roulant comptait en 2010 un nombre de 4 194 357 véhicules dont 1 437 431 au gasoil et 2 756 926 à essence.

Toutefois, la consommation du gasoil représente 74% contre 26% pour les essences dont celles sans plomb représentent 22% (606 523 véhicules concernés).

C. B.

OUM-EL-BOUAGHI

3 morts et 12 blessés dans 4 accidents de la circulation

La commune de Meskiana, à 60 km à l'est du chef-lieu de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a été le théâtre d'un terrible accident de la circulation, survenu sur le tronçon de la RN 1 reliant Bhir Chergui à Réhia. Trois personnes âgées de 21 à 35 ans qui étaient à bord d'une Peugeot 207 ont trouvé la mort lorsque le conducteur perdit le contrôle du véhicule, qui s'est renversé sur le bas-côté de la chaussée, et une quatrième personne a été grièvement blessée. Toujours dans la même commune, au niveau de la route reliant Meskiana et Blala, quatre personnes, dont un nourrisson, ont été blessées après le renversement de leur véhicule. Par ailleurs, une autre collision entre deux véhicules a causé des blessures légères à quatre personnes dont deux femmes, au niveau de Fkirina, daïra située à 50 km, au sud du chef-lieu de wilaya.

Moussa Chtatha

TRAJET LES FUSILLÉS-BORDJ EL KIFFAN

Les Algérois pourront prendre le tramway dès le 15 juin

Les usagers du tramway et les personnes voulant se déplacer vers Bordj El Kiffan à partir de Ruisseau notamment pourront prendre le tramway à partir de la station des Fusillés dès ce 15 juin, a annoncé, hier, Amar Tou, ministre des Transports.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Cette étape a été précédée par une phase de marche à blanc, ou période d'essai, qui s'est étalée sur trois mois, ont annoncé, hier, les responsables de l'Entreprise du métro d'Alger. Une fois le moyen de transport opérationnel dans sa totalité, le temps d'attente entre les rames sera de sept minutes, alors que le trajet de 16,3 km des Fusillés à Bordj El Kiffan se fera en 45 minutes, expliquent les responsables annonçant la disponibilité de 28 stations sur le tronçon.

Selon les responsables présents, hier, à la présentation des résultats de la période des essais à blanc, il s'agira d'arriver à terme à la concrétisation d'un réseau de transport intégré, regroupant les différents modes de transport dans la capitale.

C'est au mois de mai 2011 que la première phase du tramway des Bananiers à Bordj El Kiffan a été livrée, au mois de novembre de la même année a été livré le métro d'Alger alors que la deuxième phase pour le tramway a débuté hier avant la mise en service commerciale dans un peu plus de quinze jours. Les responsables annonceront huit pôles d'échange pour le nouveau réseau de transport dont les Fusillés, le Caroubier et Bab Ezzouar. Le réseau devrait ainsi desservir les pôles universitaires, notamment l'Ecole polytechnique, l'Institut d'agronomie, l'Université du Caroubier et celle de Bab Ezzouar. Par ailleurs, et avant le 15 juin prochain, des opérations de sensibilisation sur le tramway d'Alger seront organisées au niveau d'établissements scolaires.

Pour le fonctionnement de ce moyen de transport, le personnel a été formé, comme des simulations d'accidents lourds, d'intervention et de coordination avec les secours ont été effectuées. La dernière a eu lieu avant-hier. Les accidents concernent, entre autres, les collisions avec des véhicules, avec des passants, avec un convoi Naftal et des cas d'incendie. Les experts recommanderont davantage de coordination avec les services de secours suite aux tests effectués et aussi de parfaire l'entraînement du personnel. Le tramway devrait être ouvert aux usagers de 5 heures du matin à 23 heures en coordination avec les horaires du métro à partir de la station des Fusillés. 22 trains seront aussi opérationnels sur la ligne.

Concernant la tarification, il y aura des billets d'utilisation du tramway uniquement ou du tramway et métro de façon coordonnée, a annoncé le directeur général de l'Etusa. L'objectif, selon le responsable, est d'aller vers un ticket et un abonnement unique pour les transports dans la capitale.

F.-Z. B.

ELLE SERA CHARGÉE DE L'EXPLOITATION DU MÉTRO ET DU TRAMWAY

Une société algéro-française voit le jour

Le directeur de l'Etusa, Yacine Krim, a annoncé, hier, la création d'une autorité d'exploitation des transports urbains, la Setram, pour la gestion du tramway et du métro. La nouvelle société, déjà opérationnelle, devrait gérer les transports dans les wilayas d'Alger, Constantine et Oran. Le siège de l'entreprise sera à Alger et elle sera gérée par un président-directeur général expatrié qui sera assisté par un cadre algérien qui sera désigné par la partie algérienne, a précisé le responsable. Il expliquera, en outre, que la société regroupera l'Etusa, l'Entreprise du métro d'Alger et l'entreprise française RATP Développement. La partie algérienne détiendra 51% de l'entreprise et la partie française 49%, notera Yacine Krim.

F.-Z. B.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Abassa, Bensetti, Bekkadouri, Mostefa, Mostefai, Djalti, Bensalem, Mahmoud, Benkhettab, enfants, parents et alliés de Mostaganem, Oran, Alger, Paris, ont la douleur de faire part du décès de

ABASSA Ahmed

Ould Senouci Ould Khelil

Homme d'honneur, de progrès et de bien que tous les enfants de Médjahers lui reconnaissent.

Décédé le 23 mai 2012 à Sour (Aïn-Tédelès) à l'âge de 68 ans à la suite d'une longue maladie.

L'enterrement aura lieu ce jour au cimetière familial des Ouled Bourras, Sour.

Que Dieu le Miséricordieux l'accueille en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons, à Dieu nous revenons.

AFFAIRE OPPOSANT ALGÉRIE TÉLÉCOM À ZTE ET HUAWEI

20 ans de prison requis contre Chani Mejdoub et Boukhari et 10 ans contre trois Chinois

Vingt années de prison ferme ont été requises, hier, par le procureur de la République près le tribunal du pôle judiciaire spécialisé du Centre, à l'encontre de deux mis en cause dans une affaire de blanchiment d'argent ayant causé un préjudice à Algérie Télécom. Au moment où nous mettons sous presse, les plaidoiries des avocats de la défense se poursuivent. Le verdict est attendu pour la semaine prochaine.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Les deux mis en cause dans cette affaire sont en détention préventive depuis près d'une année.

Il s'agit d'un ancien conseiller du P-dg de l'opérateur historique et de l'homme d'affaires Chani Mejdoub, un des mis en cause dans l'affaire du scandale de l'autoroute Est-Ouest.

L'accusation a requis également dix années de prison ferme par contumace contre trois Chinois, des dirigeants des entreprises ZTE et Huawei. Ces mêmes entreprises ont vu le représentant du ministère public requérir contre chacune d'elles, une amende de cinq millions de dinars.

Selon l'ordonnance de renvoi, cette affaire a éclaté au grand jour en pleine instruction du scandale de l'affaire de l'autoroute Est-Ouest. C'était lors de l'audition de deux témoins, en l'occurrence Houari Baghdadi et Nouar Harzellah, des connaissances de l'homme d'affaires.

Ces derniers avaient soutenu que Mejdoub Chani disposait de plusieurs comptes bancaires au Luxembourg. Aussitôt, une commission rogatoire a été dépêchée sur place où il a été découvert que le concerné disposait effectivement de plusieurs comptes bancaires par le biais desquels il alimentait d'autres comptes appartenant à des personnes qui sous-traitaient pour lui.

C'est le cas des marchés (de télécommunications et d'internet) qu'auraient accordés Algérie Télécom et ses filiales à deux sociétés chinoises domiciliées à Hong Kong «en contrepartie de commissions versées dans des comptes offshore» ouverts au Luxembourg, dont un serait, toujours selon l'ordonnance de renvoi, au nom d'un des cadres d'Algérie Télécom en détention.

A en croire l'enquête judiciaire, l'homme d'affaires Chani Mejdoub, de nationalité algéro-luxembourgeoise, aurait bénéficié d'une procuration générale pour gérer l'ensemble de ces comptes. Les deux témoins devant être auditionnés par le tribunal avaient été convoqués par le juge en charge du dossier de l'autoroute Est-Ouest (actuellement en instruction au niveau du pôle judiciaire spécialisé), pour être entendus une seconde fois sur leurs relations avec l'homme d'affaires.

Hier, lors de leur audition, les deux mis en cause ont nié en bloc les chefs d'inculpations retenus à leur encontre. D'ailleurs, Chani Mejdoub a déclaré qu'il n'a rien à voir dans cette affaire, bien au contraire «je suis victime d'une banque».

Mêmes propos tenus par Mohamed-Ali Boukhari qui, durant plus d'une heure d'audience, a tenté de rejeter les accusations retenus à son encontre.

A. B.